

Contrat de Rivières

Pour l'instant, le Salon est toujours géré par le **Syndicat du Salon** présidé par Sébastien Crottet. Il est composé de membres désignés par les conseils municipaux à raison de 1 ou 2 par commune, parmi les élus ou choisis parmi les habitants pour l'intérêt qu'ils peuvent porter à la rivière. Les syndicats de rivières sont financés par une cotisation des communes.

Sa mission principale consiste à nettoyer le cours de la rivière, enlèvement des arbres par exemple, à veiller à l'entretien des berges qui appartiennent à des propriétaires privés, en respectant les directives imposées par les règlements de la DDT.

Depuis 2008, le syndicat du Salon a réalisé un certain nombre d'études qui n'ont pas abouti concrètement. Une seule réalisation importante : le renforcement du **barrage du moulin de la barbe**.



Pour l'instant les syndicats de rivière, pour la CC4R syndicats du Vanon, de la Gourgeonne et du Salon, sont au point mort dans l'attente des directives du nouveau contrat de rivière.

Lors du conseil communautaire du 18 septembre dernier, la CC4R a décidé de mener une étude sur nos cours d'eau, étude financée à 100 % par l'Agence de l'eau, le Département et la Région. Elle durera 14 mois et comprendra 3 phases dont la première est l'état des lieux.

Le passage des techniciens sur la commune de Champlitte et les communes associées est fixé aux 14 et 15 novembre.

Animations d'octobre renseignements 03.84.67.67.19

Vendredi 5 octobre 18 h Musée	<i>La consommation dans les campagnes au XIX^{ème} siècle</i> Conférence de J.C. Daumas, prof. à l'université de FC. Gratuit (réservation au 03 84 67 82 00)
Dimanche 7 octobre À partir de 8 h	Brocante et vide-grenier de l'école Organisés par les "Amis de l'école" Salle des fêtes. 1 € l'entrée. (Gratuit pour - de 10 ans)
20 et 21 octobre Musée	Conférences sur le Mexique précolombien et les rapports entre Champlitte et la région de San Rafael .
Samedi 29 octobre 12 h	Repas de la "Saint Cochon" Salle des fêtes de Montarlot Organisé par " <i>Montarlot Renouveau</i> "
Samedi 3 novembre 20 heures	Repas organisé par " <i>Montarlot Renouveau</i> " au bénéfice de Annabelle 19 ans, d'Auvet, en fauteuil depuis sa naissance. Salle des fêtes de Champlitte



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

www.mairie-champlitte.fr

À titre exceptionnel, les bureaux de la mairie seront fermés les lundis 1^{er} et 8 octobre après midi.

Info municipale n°49
Octobre 2012



Nouvelle salle d'attente

Permanences

Elles se tiennent dorénavant dans les anciens locaux de l'office de tourisme. Cet espace rénové permet une plus grande confidentialité, accès et salle d'attente différents de ceux de la mairie. Dans ce nouvel espace, un ordinateur avec accès à internet sera mis à disposition de la population pendant les heures de bureau.

Permanences (suite)

Mission locale : 1 vendredi sur 2 de 9h à 10h sur rendez-vous à compter du 12 octobre (12/10, 26/10, 9/11, 23/11...)

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui recherchent une formation, un emploi ou qui rencontrent des difficultés. Elle peut proposer une information, une aide à l'orientation, un suivi personnalisé, un entretien, une écoute ou de façon plus personnelle une aide dans les domaines de la santé, du logement ou de la vie sociale. Elle est ouverte à Arc les Gray du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi matin.

Médiation familiale et soutien à la parentalité : 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois de 13h à 15h.

Séance de dédicaces à la librairie Paulien, 6 octobre de 9h30 à 18h

Annette Vial dédicacera "*crimes, calamités et justice dans le département du Doubs*" et "*Justice insolite et flagrant délice*"

Georges Bidalot, "*Comment les Francs-comtois sont devenus français*" et "*le Doubs, saveurs et patrimoine*" (recettes de chefs et photos).

Jean Gervasoni a reçu des mains du Maire la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Elle récompense 41 ans au service de la commune. Jean a mis ses compétences en matière de gestion des bois au cours des mandats de René Henriot, Michel Valet, Marcel Riff et aujourd'hui Gilles Teuscher.

Merci à Jean pour sa disponibilité au service de la commune.

Vente des bois sur pied :

Elle aura lieu mercredi 10 octobre à la salle des congrès de Gray. Les coupes mises en vente cette année :

* à Champlitte : 114, 62, 29, 30, 31, 32, 49, 75, 76, 120

* à Frettes : 214, 215, 216, 218, 225

* à Leffond : 129, 130, 131, 139, 140, 141

* à Montarlot : 204, 212, 213

* à Neuville : 279, 272, 283, 284, 285

Les affouages distribués pour l'hiver 2012 - 2013 porteront sur les coupes vendues le 10 octobre.

La vente des bois abonde le budget de la commune de façon importante. Sur cette somme, 12 % sont reversés à l'ONF qui assure la gestion et l'entretien de la forêt. Les travaux, remise en état de chemins par exemple, sont à la charge de la commune. L'an dernier, la vente des bois a rapporté 221472 € à la commune, somme de laquelle il faut retirer 63311 € (frais de garderie, investissements, entretien). Cette année, les conditions de vente se présentent moins bien.

Aides du département aux jeunes

AFDE : Allocation Familiale Départementale Étudiante : Elle est accordée aux parents domiciliés en Haute Saône sous conditions de ressources. (Coefficient familial mensuel inférieur à 800 €, revenus 2011). L'étudiant âgé de moins de 26 ans avant le 30 juin 2013 peut poursuivre ses études en France ou à l'étranger. **Montant annuel de l'aide : de 240 à 850 €.**

Bourse départementale d'études. Elle s'adresse aux élèves de la 6^{ème} à la terminale, CAP, BEP, BTA, sous conditions de ressources des parents. (revenus 2011). **Montant accordé de 60 à 350 €.**

Bourse de transport. Elle est réservée aux jeunes INTERNES, collégiens ou lycéens, qui ne sont pas, pour des raisons diverses, transportés gratuitement. **Montant accordé, selon les ressources, de 150 à 380 €.**

Renseignements et dossiers : www.cg70.fr rubrique "e-services"

Pour l'AFDE : afde@cg70.fr : 03 84 95 78 81

Rénovation de façades : Nombre de Chanitois ont profité de l'aide du département et de la CC4R pour rénover la façade de leur maison et embellir la rue ou la place. Le contrat "Appui +" du C.G. se termine en 2013.

Associations : La liste de toutes les activités de loisir proposées pour 2012 - 2013 sera disponible à l'Office de Tourisme et à la mairie début octobre.

Collège : Nathalie Pelligand est nommée Principale adjointe du collège Leroi-Gourhan de Champlitte, succédant à Lisa Boussakhane.

Service de l'eau

Les employés achèvent actuellement le relevé des compteurs. Le solde de la facture arrivera en novembre. Il risque d'être plus important que l'acompte payé au printemps (l'ensemble des taxes est pris en compte uniquement sur le solde). Nous avons essayé d'intégrer les remarques que certains nous avaient faites en 2011 mais cela ne nous paraît pas encore satisfaisant.

Changement de compteurs : aujourd'hui, 150 foyers, sur 1200 sont équipés des nouveaux compteurs. L'objectif serait d'en changer 200 par an. Outre un gain de temps évident puisque le relevé se fait à distance, sans entrer dans les maisons, ils devraient permettre une gestion plus fine de la consommation. (repérage de surconsommation par exemple) Le temps gagné sera utilisé aux travaux sur le réseau.

Le Conseil municipal du 19 sept a retenu l'entreprise CEGELEC pour effectuer les travaux de renforcement de la conduite d'adduction d'eau de la source du Vivier à Branchebeau. Début des travaux : octobre.

Adresses

La mise en place des nouvelles dénominations de rues, en particulier dans les communes associées et au Prélot, est achevée. Les plaques de maison ont été distribuées aux habitants par les maires délégués, charge à chacun de l'apposer sur sa façade. Les ouvriers de la commune posent actuellement les plaques de rues.



Tous ceux dont l'adresse a changé ont reçu de la Poste le libellé exact à utiliser dorénavant pour leur courrier ainsi que quelques modèles à envoyer aux différents services.

Rappel : les boîtes aux lettres doivent respecter des normes précises : dimensions, hauteur de pose, étiquette, localisation.

NOM PRENOM

10 ROUTE DE BOURBONNE

FRETTES

76000 CHAMPLITTE



Utilisez les lettres majuscules, plus fiables pour la lecture optique.

Pas de virgule entre le numéro et le nom de la rue.

À titre d'exemple, les plaques du Prélot